

candidature

**Architecture post-carbone [dpea]
candidature ouverte du 9/01 au 15/05/2018
(pour les candidats hors campus France)**

Merci de nous retourner ce formulaire complété, signé et accompagné des pièces demandées à l'adresse suivante :

École d'architecture de la ville & des territoires
à Marne-la-Vallée/Formation Architecture post-carbone
12, avenue Blaise-Pascal
Champs-sur-Marne
77447 Marne-la-Vallée cedex 2
à l'attention de Nathalie Guerros

Notez que la constitution de ce dossier ne vaut pas inscription à l'école. Si votre candidature est retenue, et si la commission le juge nécessaire, vous pourrez être convoqué pour un entretien de sélection.

Date limite de réception du dossier :
mardi 15 mai 2018

Aucune candidature ne pourra être examinée si le dossier réceptionné est incomplet ou hors délai.



nom patronymique

prénom(s)

né(e) le à

nationalité

adresse personnelle (CP + ville)

téléphone email (valide jusqu'en septembre 2019)

diplômes et titres (si diplôme en cours, fournir l'attestation de succès dès son obtention)

diplôme d'architecture obtenu en à

établissement ayant délivré le diplôme

pays

J'atteste sur l'honneur que les renseignements indiqués dans ce dossier sont exacts.

fait à le

signature du candidat

pièces à joindre

- curriculum vitae détaillé (incluant votre expérience professionnelle le cas-échéant)
- note expliquant les centres d'intérêt, les motivations et intentions pour la formation
- dossier de travaux (25 pages max.) comprenant tous les documents attestant de l'expérience et de l'intérêt pour les thèmes de la formation (production de projets, travaux, mémoire, article(s)...). Si besoin des annexes peuvent être envoyées.
- attestation(s) et/ou diplôme(s)
- [pour les postulants étrangers] TCF : niveau supérieur (500 à 599 points) C1 et note de 14/20 minimum aux épreuves écrites et orales ou DALF : C1 - Tous les documents transmis en langue étrangère doivent être traduits en français

nota bene